

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 6040083

N/REF : 9/04/2026 18H49 C:024888 I:36968
V/REF : CIT-20260409-0003
V/Appel du Jeudi 09/04/2026 a 18H49

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : AMPERE
27-29-31 RUE AMPERE
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 10 Avril 2026

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence
LOCALISATION : ALLEE 27 AMPERE - LOGEMENT DE MME GUILLET - TEL.*06 72004462*
MOTIF : REFOULEMENT DOUCHE/EVIER
Donneur d'ordre : Ste EXCELIA(Perm.CITYA)

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 09/04/2026 A 19H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME GUILLET
REFOULEMENT CUISINE
DÉBOUCHAGE DE LA COLONNE CUISINE DEPUIS LE LOGEMENT AU FURET MÉCANIQUE
PAS D'ACCES A LA COLONNE DANS LE MUR
CONTRÔLE DE L'ÉCOULEMENT OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER EMAIL en CC le 10/04/26 a 10H00 VJEANBRUN@CITYA.COM
AH LCOMPTER EMAIL en CC le 10/04/26 a 10H00 GRENOBLE.CONTACT@CITYA.COM
AH LCOMPTER Email envoyé le 10/04/26 a 10H00 Mme A-C FRASSATI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Forfait	Débranchage/pompage <= 2H00	1	509,80
				509,80
		TOTAL H.T.		509,80
		T.V.A. a 10,00%		50,98
		TOTAL T.T.C.En EURO		560,78

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN